



# LE CHASSEUR ARDENNAIS

Organe trimestriel de la  
Fraternelle des Chasseurs Ardennais

AFFILIE A L' « U.P.A.C. »  
Union de la Presse des Anciens Combattants

REDACTION : AVENUE VICTOR ROUSSEAU, 51, FOREST — TEL. 43.92.67

ADMINISTRATION : AVENUE EMILE BOSSAERT, 38, KOEKELBERG

C.C.P. 34.49.69 (Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon)

Ce numéro doit être distribué gratuitement à tous les membres. • • Pour les non-membres, le numéro: 5 francs.

Le dimanche 11 mai 1952, à 14,30 heures,

**RASSEMBLEMENT à MARTELANGÉ**

pour l'inauguration,

en présence de **S. M. le Roi,**

du

**Monument aux Chasseurs Ardennais**



*Tous au poste, en béret vert, fiers, ardents, unis, comme en mai 1940!*

## SOMMAIRE

	Pages
Editorial	3
<b>MESSAGES :</b>	
du Lieutenant Général DESCAMPS	4
du Lieutenant Général LEY	5
du Baron NOTHOMB	6
du Colonel DUMORTIER	7
Reproduction des bas-reliefs du Monument	8
Programme de la cérémonie du 11 mai	9
Coups de boutoirs	12-13
<b>HISTORIQUE du 1er Régiment de Chasseurs</b>	
Ardenais (II)	14 à 18
Les Chasseurs Ardennais et Reynaud	18-19
<b>LA VIE DE LA FRATERNELLE</b>	20 à 23
etc... etc ...	

# NOTRE MONUMENT

Les Chasseurs Ardennais auront bientôt un monument digne de la renommée qu'ils se sont acquise par leur conduite courageuse sur les champs de bataille.

Le monument de Martelange est essentiellement un hommage du Luxembourg à ses glorieux enfants. Il convient d'exprimer des sentiments de sincère gratitude au Conseil Provincial et aux communes du Luxembourg, qui par leurs généreux versements ont permis l'érection de cette œuvre.

Mais, la cérémonie du 11 mai sera aussi un hommage national aux bérets verts. Sa Majesté le Roi fait un insigne honneur aux Chasseurs Ardennais en acceptant de rehausser cette manifestation de Son Auguste présence. Nous lui en sommes infiniment reconnaissants. Notre jeune Souverain a tenu, par ce geste, à montrer l'intérêt qu'il porte, comme son père et son grand-père, aux Anciens Combattants et à l'Armée.

Les Chasseurs Ardennais seront également fiers de l'hommage que leur rend le Roi Léopold III, Commandant de l'Armée de 1940, et dont nous parlons ailleurs.

Nous remercions aussi les membres du Gouvernement et les nombreuses hautes personnalités qui ont accepté d'assister à la cérémonie inaugurale de notre monument.

Il sied que nous adressions l'expression de la reconnaissance des Chasseurs Ardennais au Comité exécutif du monument, et singulièrement à son Président, M. le Gouverneur Clerdent et à son animateur le Lieutenant Général Ley. Ils ont, une fois de plus, bien mérité des Chasseurs Ardennais. La meilleure manière de montrer notre vive satisfaction est d'assister en grand nombre à la cérémonie.

Notre monument honore le courage, l'esprit de corps, l'allant, le sens du devoir qui a animé les Chasseurs Ardennais, non seulement au cours de la campagne des dix-huit jours, mais pendant toute la guerre.

Par lui, c'est d'abord nos glorieux morts dont le sacrifice est glorifié. Ils ont choisi la part la plus belle et la plus dure. Mais, comme l'écrivait Saint-Exupéry, « le disparu si l'on vénère sa mémoire est plus présent et plus puissant que le vivant ». A ceux qui restent, il commande de rester unis, de conserver par des contacts fréquents l'esprit particulier qui est leur. Et comment peuvent-ils mieux le faire qu'en participant de tout cœur aux activités de leur Fraternelle, dont les progrès sont constants, grâce au dévouement de quelques-uns, mais aussi parce que, petit à petit, c'est à son Unité qu'on revient le plus volontiers.

Le mémorial de Martelange honore aussi ce cher

Luxembourg; il magnifie les sobres qualités de ses enfants.

Mais, il constitue encore un hommage à l'Armée de 1940, dont nous fûmes un élément. Car nous n'avons pas la prétention de nous attribuer tous les mérites et nous savons que d'autres se sont aussi bien comportés que nous et que, dans l'ensemble, ceux de 1940 ont fait tout ce qui était humainement possible pour tenir tête à l'invasisseur.

La cérémonie de Martelange sera imposante et grandiose. Il faut que les anciens, porteurs du béret vert, soient très, très nombreux. Rappelons que le monument se trouve tout près de Bodange où, il y aura douze ans, les compagnons de Bricart inscrivirent une page de choix dans notre histoire militaire. Il importe que ce jour-là des milliers de voix clament leur fierté d'avoir été, en 1940, parmi ceux qui veillaient

DEBOUT SUR LA FRONTIERE,  
AUX FLANCS DES NOIRS COTEAUX...

A. H.

## Un geste touchant de S. M. Léopold III

Notre Chef de 1940, S. M. le Roi Léopold III, a voulu s'associer à l'hommage solennel qui sera rendu le 11 mai aux Chasseurs Ardennais.

Par une attention touchante, Il a tenu à offrir une palme de bronze qui sera fixée au pied du monument et sous laquelle figurera l'inscription suivante :

LEOPOLD III,  
COMMANDANT EN CHEF DE L'ARMEE  
EN 1940,  
AUX  
CHASSEURS ARDENNAIS.

Nous sommes fort reconnaissants à notre Commandant en Chef de ce geste unique et nous savons qu'il ira droit au cœur de tous ceux qui sont fiers d'avoir été Ses soldats.

# Mes amis, Chasseurs Ardennais,

par le Lieutenant Général V. Descamps

Commandant la 1 D. Ch. A. en 1940,  
Président de la Fraternelle



Chasseurs Ardennais !

SOYEZ FIERs, de l'hommage qui vous sera rendu le 11 mai; vous en êtes dignes, vous l'avez bien mérité ! N'OUBLIEZ PAS, dans l'allégresse de votre triomphe, la belle et accueillante Terre qui a vu naître la plupart d'entre vous. N'oubliez pas la province de Luxembourg dont la sollicitude à l'égard des Chasseurs Ardennais ne se dément jamais.

EXPRIMONS-LUI notre profonde gratitude, exprimons-la à toutes les communes de la province qui, avec un ensemble magnifique, ont répondu à l'appel qui leur a été fait, en mettant généreusement à la disposition du Comité les fonds nécessaires à l'érection d'un monument digne de vous, digne du cadre splendide dans lequel il est placé.

Exprimons toute notre reconnaissance au Comité exécutif du monument, à son Président, Monsieur le Gouverneur de la province de Luxembourg et à ses collaborateurs, dont la réelle compétence et le dévouement inlassable ont permis, malgré les difficultés multiples qu'ils ont dû vaincre, de réaliser un monument qui est, sans nul doute, une œuvre d'art de la plus belle envolée, dû au ciseau d'un de vos concitoyens, un Gaumais, M. Fontaine, connu de beaucoup d'entre vous.

Merci à tous ceux qui nous ont aidés et qui se sont dévoués sans compter; merci à tous ceux, qui se devouent encore à l'heure actuelle pour la préparation et la mise au point de la journée du 11 mai qui, comme je l'ai dit, doit être grandiose.

Chasseurs Ardennais !

Le 11 mai prochain doit être pour vous tous, une journée d'apothéose. Nombreux, en rangs serrés, les Chasseurs Ardennais de 1940 se presseront autour de leur monument; c'est le vœu qu'émet le Président de la Fraternelle, c'est le désir de l'ancien commandant de la 1ère Division de Chasseurs Ardennais.

Toutes les sections du Luxembourg seront à Martelange au grand complet, les autres tiendront à y envoyer une nombreuse délégation.

Tous, porteurs du baret vert et groupés autour de vos drapeaux lourds d'honneur et de gloire, en défilant avec les jeunes Chasseurs Ardennais de vos régiments récemment reconstitués, votre allure fière et alerte comme il y a quinze ans, dira à tous votre fierté du Passé et votre confiance, votre foi dans l'Avenir du Pays.

Vive la Belgique !

Vive le Roi !

Vivent les Chasseurs Ardennais !

Le 11 mai 1952, aura lieu à Martelange l'inauguration du Monument élevé à la gloire des Chasseurs Ardennais.

Cette journée, que nous voulons grandiose, verra la réalisation des vœux les plus chers de toute la province de Luxembourg qui a voulu immortaliser la conduite héroïque de ses Enfants pendant les dix-huit jours de la campagne de 1940.

Les plus hautes Autorités du pays assisteront à cette cérémonie et associeront ainsi la Belgique tout entière au témoignage de reconnaissance et d'admiration qui sera rendu solennellement aux Chasseurs Ardennais.

C'est à Martelange, autour de l'endroit où s'élève le Monument, que les Chasseurs Ardennais de la 1ère Division supporteront les premiers le choc des Allemands.

Ce fut, pour eux, un rude et sanglant baptême du feu : la bataille s'allume du Sud au Nord le 10 mai tout au matin et à midi, les combats font rage à Bodange, à Bastogne, sur la Salm et à Chabrehez; partout, vaillamment, les Chasseurs Ardennais font face à l'ennemi et, jusqu'aux approches du soir, tiennent tête à l'assaillant et résistent opiniâtrement aux assauts de l'envahisseur.

Après l'Ourthe, ce furent les moments terrifiants sous les bombes d'avions à Belgrade, à Temploux et à Suarlée; puis, après avoir rejoint le gros de l'armée belge, c'est la Dendre, ensuite l'Escant et finalement la Lys où, à vos côtés, luttent vos frères de la 2e Division : sur tous les champs de bataille de Wallonie et de Flandre, vous avez fait l'admiration de tous !

# A mes chers Chasseurs Ardennais,

par  
le Lieutenant Général  
F. LEY



Commandant  
la 2 D. Ch. A. en 1940,  
Président d'Honneur de  
la Fraternelle.

vosre volonté de les exécuter totalement, car vous aviez compris que sans cela, les plus belles conceptions de vos chefs resteraient lettres mortes. Votre calme courage, votre obstination dans le respect de la consigne donnée, votre confiance en vos chefs, tout cela n'échappait pas à ceux de nos alliés qui vous virent combattre. Plus tard, lorsque les faits de la campagne furent mieux connus, nos compatriotes ne nous ménagèrent pas leur admiration, et ce nous fut une profonde satisfaction.

Si la vraie grandeur est modeste, la modestie n'exclut cependant pas la légitime fierté d'avoir accompli sans faiblesse une noble tâche en des circonstances particulièrement difficiles. Vous pouvez donc vous glorifier de l'honneur qui vous est fait aujourd'hui tant par nos alliés que par nos compatriotes; mais vous le ferez avec la même simplicité que vous mettiez jadis à conquérir la gloire, presque sans vous en douter.

N'oubliez pas cependant que la situation privilégiée où vous vous trouvez entraîne pour vous l'obligation de rester égal à vous-même, ce qui exige impérieusement que vous conserviez intacts les qualités dont vous avez donné l'exemple sur le champ de bataille, mais en les développant cette fois dans des circonstances peut-être moins périlleuses, mais beaucoup plus difficiles : dispersés, c'est uniquement en vous-même, loin de vos camarades et des conseils de vos chefs que vous devrez trouver les raisons d'agir selon l'exemple que vous donniez naguère.

Vous avez senti cette faiblesse et vous vous êtes rassemblés en une Fraternelle qui est l'une des plus vivantes et des plus nombreuses qui soient, afin de conserver le contact avec tous ceux dont vous avez apprécié les mérites en 1940, parce que vous êtes convaincus qu'un sentiment d'étroite solidarité doit nous unir pour remplir vis-à-vis du Pays, la mission dont implicitement nous sommes investis; tel est le but le plus élevé de notre Fraternelle : entretenir en nous l'esprit qui nous animait durant la guerre et par qui nous avons pu nous distinguer, se retremper dans une atmosphère qui vivifie et ravive la légitime fierté que nous avons de notre passé.

A vrai dire, la grande vertu qui a dominé tous nos actes est la fidélité au devoir : c'est elle encore qui nous guidera et nous aidera à rester aussi bons citoyens que nous fûmes bons soldats; le problème qui se pose à nous est de savoir toujours où est notre devoir et le contact avec la Fraternelle peut nous y aider.

Continuer d'être bon Chasseur Ardennais, c'est non seulement se plaire parmi ses frères d'armes et les rechercher, s'entraider, se soutenir l'un l'autre, se baigner de souvenirs qui élèvent l'âme et stimulent l'amitié, se retremper dans une atmosphère sereine où fleurissent les belles qualités de fidélité et de volonté, c'est aussi tirer tout le parti possible des fruits que nous apporte notre passé : puiser auprès de ses camarades la force indispensable aux réalisations de nos grands devoirs, en acquérant à leur contact la conviction d'agir bien, de se sentir soutenu et raffermi dans sa résolution.

Voilà, mes amis, ce que la Fraternelle ambitionne vous donner.

La population luxembourgeoise a témoigné le désir d'élever un monument destiné à rappeler aux générations futures, la vaillante conduite des Chasseurs Ardennais au cours de la campagne de 1940.

Il nous a semblé tout d'abord qu'il s'agissait, en l'espèce, d'une manifestation régionale qui se limiterait à la province; mais bientôt, les Hautes Personnalités qui s'associèrent activement à ce projet, le firent sortir de son cadre modeste et lui imprimèrent un caractère national que primitivement, nous n'avions pas osé espérer; par elles, c'est tout le Pays qui rend aujourd'hui un hommage enviable à la valeur des magnifiques soldats porteurs du baret vert.

Déjà, pendant l'occupation, lorsque les Britanniques créèrent leurs « commandos », unités auxquelles ils allaient confier les missions les plus périlleuses, la radio de Londres nous avait appris qu'ils seraient dotés du baret vert des Ch. A. Nous en fûmes profondément émus : le gouvernement britannique, ce faisant, voulait donner un pari- rairement choisi aux nouvelles troupes qu'il formait, en souhaitant qu'elles deviennent, plus tard, l'élite de leur armée. On leur donnait en exemple les Ch. A. en les coiffant de leur signe distinctif. Témoignage particulièrement flatteur pour nous, mais qui, par-dessus nous, glorifiait notre Patrie meurtrie, et cette nouvelle nous parvenait au moment où, cruellement atteints par l'épreuve, on semblait reprocher à l'armée de n'avoir pas mis tout en œuvre pour éviter la catastrophe!

Cependant, nous qui vous commandions, vous avions vu accomplir votre devoir de soldat, intégralement, avec tant de simplicité et de ténacité! Votre obéissance à nos ordres était complète, absolue; rien ne pouvait ébranler

# Le sanglier de Martelange



par  
**Le Baron NOTHOMB**

Sénateur,  
Président de l'Académie Luxembourgeoise,  
Membre du Comité Exécutif du Monument.

Le grand rassemblement du 11 mai autour du sanglier de Martelange doit être plus qu'un rendez-vous d'anciens combattants autour de leur symbole héroïque, ce doit être celui de toutes les énergies nationales.

Quel lieu pouvait être mieux choisi pour ériger ce monument : sur la colline qui couvre les replis de Bodange, au point où cette colline forme un éperon par dessus les vallées, à l'extrême frontière du pays, devant l'horizon d'où deux fois déjà surgit notre ennemi ? Et malgré le sens prestigieux de ces lieux, et malgré l'héroïsme des chasseurs ardennais qu'on y évoquera, comme ce serait banal de célébrer là seulement leur héroïsme ! Le chasseur ardennais que symbolise le sanglier de Martelange est lui-même, à jamais, le symbole de l'héroïsme belge tout entier.

Quels faits d'armes parmi ceux qui, se dégageant peu à peu de l'ombre et entrant peu à peu dans la légende, rappelleront aux générations futures que le combattant de 1940 fut digne de son aîné de 1914, égaleront jamais, dans cette légende, le sacrifice essentiel du premier jour, et cette bataille de la Lys que les garçons d'Ardenne livrèrent sur la terre de Flandre ? Il y eut beaucoup d'autres héros, il y eut beaucoup d'autres combats dignes de gloire, mais c'est autour de ceux-ci que s'est cristallisé le souvenir, c'est de ceux-ci que naîtra un jour l'épopée. Parce que Bodange c'est le premier combat, celui qui fit connaître au monde

qu'une fois de plus l'envahisseur ne passerait pas impunément. Parce que la Lys — avec Vynckt au nœud même du drame — c'est l'effort magnifique, d'apparence d'abord inutile, qu'un chef incomparable et une armée digne de lui tentent et réussissent, au dernier moment, pour permettre à la guerre de continuer et à la victoire définitive d'attendre. Lui le sait, eux ne le peuvent savoir : mais, parce qu'il leur demande cet effort ultime, ils le font sans se rendre compte de leur nécessité. Sans le réembarquement de Dunkerque le monde était perdu. Sans les durs chasseurs ardennais dressés sur la ligne molle de la rivière flamande, il n'y aurait pas eu de réembarquement de Dunkerque.

On l'a dit, on l'a répété. Pourquoi le dire encore ? Parce que d'autres peuvent l'oublier, désirent peut-être l'oublier, font leur possible pour qu'on l'oublie. Le sanglier de Martelange, au seuil de l'Ardenne et de la Belgique, aux milliers de voyageurs étrangers qui monteront par la haute route vers les hauts plateaux rappelle à jamais que l'Europe est née douloureusement de cette résistance des premiers et des derniers jours, et que le « RESISTE ET MORDS » de la fière devise n'est pour aucun de nous une formule creuse. C'est plus que le chasseur ardennais qui saluera l'étranger en voyant surgir, au bord de l'âpre coteau, le rude symbole de notre race et de nos forêts, c'est la Belgique tout entière qu'il incarne ici au matin même de son sursaut.

# Chasseurs Ardennais de 1940, la patrie a toujours besoin de vous...



par le Colonel DUMORTIER  
Ancien Commandant du Bataillon Ch. A.,  
Commandant militaire de la Province de  
Luxembourg,  
Commandant de l'Ecole d'Infanterie.

Votre modestie légendaire aura peut-être de la peine à réaliser cela. Mais croyez-moi, une fois de plus, vous pouvez nous sauver.

Voyez-vous, ce n'est pas aux frontières que nous devons porter nos regards angoissés.

Le péril n'est pas là.

Le péril est en nous.

Il est fait du doute qu'ont mis en nous le triomphe de l'imposture et des fausses valeurs.

Il est fait de nos divisions, du matérialisme de nos vies, de la peur qui nous paralyse, de nos hésitations à faire face...

\*\*

Pensez-vous parfois à la Jeunesse qui a la charge de vous relever et qui grandit dans cette atmosphère de médiocrité, de veulerie, de farce ?

Vous seuls, m'entendez-vous, pouvez les assurer contre la défaillance et le doute.

Ils vous attendent à Martelange. Ne les décevez pas. Ils ont trop besoin de croire en vous.

dans vos exemples, le besoin de se donner comme vous vous êtes donnés.

\*\*

Les 2e et 3e Ch. A., le 20 A., viennent d'être reconstitués.

Comme le 1 Ch. A., il y a cinq ans, ils cherchent votre âme.

Ils veulent retrouver votre foi, votre esprit d'équipe, votre esprit de devoir, votre fidélité.

Ils espèrent voir groupés autour de leur Monument, ces grands Anciens qui surent faire face, magnifiquement dans la bataille, rester debout dans la débâcle et la confusion des esprits sous l'occupation.

Avec vous, ils veulent communier dans le souvenir de vos Morts et unir leurs voix aux vôtres pour chanter la fière marche des immortels soldats ardennais.

Et vous ne seriez pas là pour répondre à leur attente ?

Ce serait vous renier et ce serait les trahir !

## Les bas-reliefs du Monument



Les Ardennes



La Lys

# PROGRAMME DE LA CEREMONIE

## DU 11 MAI

*Avant 14 h.*

Mise en place des Chasseurs Ardennais et des unités militaires participant à la cérémonie.

*Avant 14 h. 15*

Arrivée des personnalités.

*A 14 h. 30*

**ARRIVEE DE SA MAJESTE LE ROI**

Sa Majesté sera accueillie à son arrivée à la tribune par les lieutenants généraux Descamps et Loy.

**Musique de circonstance.**

**Discours de M. CLERDENT,**

Gouverneur de la province de Luxembourg, Président du Comité Exécutif du Monument.

**Discours du Colonel B. E. M. DE GREEF,**

Ministre de la Défense Nationale.

**DEVOILEMENT DU MONUMENT**

Brabançonne.

**Bénédictioin du Monument par S. Exc. Monseigneur CHARUE,**

Révérendissime Evêque de Namur.

**Discours du baron NOTHOMB,**

Président de l'Académie Luxembourgeoise, Membre du Comité Exécutif du Monument.

**Discours de remerciements, au nom des Chasseurs Ardennais,**

par le Lieutenant Général DESCAMPS,

Président de la Fraternelle.

**Chant de la Marche des Chasseurs Ardennais.**

**Dépôt de fleurs par S. M. le Roi,**

le Premier Ministre,

le Ministre de la Défense Nationale,

le Gouverneur de la province,

les Lieutenants Généraux Ley et Descamps,

le Commandant militaire de la province,

le Bourgmestre de Martelange.

*N. B. — Les autres personnes, qui seraient désireuses de fleurir le Monument, ne pourront le faire qu'après le défilé.*

**Mise en place pour le défilé.**

**DEFILE** des troupes et de la Fraternelle.

**Départ de Sa Majesté le Roi, suivi par les Autorités.**

## Les versements pour le monument

Depuis la parution de notre dernier bulletin, le Comité du Monument a encore reçu les versements suivants :

AUTELBAS . . . . .	100,—
BRAS . . . . .	2.500,—
BIHAIN . . . . .	1.000,—
LES BULLES . . . . .	250,—
EREZEE . . . . .	1.000,—
HARONCOURT . . . . .	260,—
LIMERLE . . . . .	1.000,—
OR GEO . . . . .	500,—
ST MARD . . . . .	500,—
SUXY . . . . .	1.000,—
STE-MARIE (Neufchâteau) . . . . .	1.000,—
TINTANGE . . . . .	500,—
VANCE . . . . .	500,—

Autres :

Fraternelle des Chasseurs Ardennais - Section d'ATHUS . . . . .	1.000,—
Amycable des Officiers 1914-18 - DINANT . . . . .	100,—
A. Schoenmakers . . . . .	100,—

D'autres souscriptions nous ont été annoncées, notamment la commune de HARGLIMONT a fait part de sa décision de verser 1.500 frs.

N.B. — Certaines administrations communales se sont émues de la note insérée à la suite de la liste des versements publiée au dernier bulletin. Précisons tout d'abord que cette note, ainsi qu'il était expressément précisé émanait, non du Comité du Monument, mais de la rédaction du bulletin, laquelle s'est bornée à se faire l'interprète des sentiments des Chasseurs Ardennais. Nous n'avions pas l'intention d'incriminer les communes qui n'avaient pas encore effectué leur versement pour des raisons budgétaires. C'est le cas notamment d'Erezee, dont le bourgmestre nous a adressé une lettre fort courtoise, nous annonçant en même temps un versement important compte tenu de la situation financière difficile de sa commune. Nous le remercions vivement de son geste et comprenons parfaitement les raisons majeures qui ont retardé son exécution.

## Consignes pour le 11 mai

1. Tous les membres de la Fraternelle doivent être à Martelange avant 14 heures.
2. Ceux qui possèdent une voiture doivent la... remplir en offrant des places à des camarades.
3. L'emplacement réservé aux Chasseurs Ardennais se trouve immédiatement derrière le Monument. Nos amis verront parfaitement toute la cérémonie.
4. Se munir de son béret vert. On peut s'en procurer au secrétariat national au prix de cinquante frs.
5. Pour ceux qui ne connaissent pas par cœur le texte de notre Marche, prière d'emporter le filé à part qui est encarté dans le présent bulletin.
6. Des places spéciales seront réservées aux veuves et aux grands invalides. Prière de se faire inscrire dans les sections.
7. Les véhicules devront être parkés dans la localité de Martelange. Il faut compter dix minutes à pied jusqu'au Monument.

## NOUVELLES DES NOTRES

### Décès

#### L'adjudant Eugène Paulus

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès du brave adjudant Eugène Paulus du 1er Ch. A., survenu à Arlon, après une très longue et pénible maladie.

Notre ami Eugène fut un grand soldat et un vaillant résistant. Il a toujours occupé des postes de confiance et s'est acquitté de toutes ses missions d'une façon exemplaire. Inclignons-nous devant ses mérites.

Nous adressons à sa famille l'expression des bien sincères condoléances des Bérêts Verts de 1940.



Notre ami Roger Dujardin, notre délégué de Barvaux s/ Ourthe est décédé accidentellement à Seraing le 7 février.

Un brave nous a quittés. Nous renouvelons à Madame Dujardin l'expression de nos condoléances émues.



L'Adjudant Lebutte de Musson nous a annoncé le décès de sa chère Maman.

Nous lui renouvelons l'expression de nos sincères condoléances.



Nous avons souvent cité en exemple le petit journal de l'Association des Anciens Combattants de Laeken, « L'AUBE ». Son fondateur et animateur, M. Pierre COUTEAUX, vient de décéder. Sa mort nous attriste, car il était réellement des nôtres et avait une vive admiration pour les Chasseurs Ardennais.

Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.



### Naissance

Notre camarade FRANÇOIS, pharmacien et président de la Section de Florenville, donne l'exemple. Il nous annonce, en effet, la naissance d'un fils, Michel, qui est venu rejoindre deux frères et trois petits sœurs.

Cordiales félicitations.



### Promotions

#### LE LIEUTENANT MOUZON

A l'évocation de ce nom, les anciens de la 1 D. Ch. A. se rappelleront un petit détachement ayant une mission spéciale de sacrifice, à l'Est de St-Vith.

L'intrepide 1er sergent qui commandait ce groupe vient d'être promu s/Lt et Lt le même jour.

La Fraternelle se réjouit de ces promotions toutes méritées; elle félicite chaleureusement le Lt Mouzon en lui souhaitant un heureux commandement.

F. K.

#### LE MAJOR LEBLANC PROMU LIEUTENANT COLONEL

Les Capitaines Pecquet et Moïny nommés Commandants. Nous réitérons nos sincères félicitations et nos vœux de prospérité dans le nouveau grade.

YVES.

## Le Roi à l'école d'Infanterie à Arlon



Notre jeune Souverain félicite le commandant REMIENCE, promu major depuis — Proficitat! — qui a commandé le Bataillon de Démonstration.

S. M. le Roi a visité récemment l'Ecole d'Infanterie à Arlon. La presse quotidienne a largement rendu compte de cette inspection du Chef de l'Armée. Disons qu'il a tenu à faire part au colonel Dumortier de la grande impression que lui avait laissée cette visite et combien il avait pu apprécier la qualité du travail accompli à l'E.I.

En recevant le Souverain, le colonel Dumortier prononça l'allocution suivante :

« Daigne Votre Majesté me permettre de lui dire combien les jeunes gens des promotions « Corée » et « Lys 40 », qui se préparent ici aux rudes tâches de demain, sont émus par la visite que Votre Majesté veut bien faire à l'Ecole d'Infanterie.

Ils savent, Sire, qu'en accueillant Votre Majesté, ils accueillent le petit-fils du Roi-Chevalier et le fils de celui qui restera toujours le prince fantassin de l'Yser et le Roi soldat de la Lys.

Ils savent que, bientôt, ils seront les premiers de cordée des petites unités d'infanterie, c'est-à-dire, de l'arme qui incarne le mieux la volonté de lutte de la Nation, l'arme dont la ténacité, l'ardeur manœuvrière, l'esprit de sacrifice, et la foi galvanisent tout le reste.

Ils savent également, Sire, que le pays ne vaut que par ses élites et qu'il se réalise ou se perd avec elles.

C'est pourquoi, ils veulent prendre, dès maintenant, toutes les responsabilités sociales et donner à la jeunesse de leur pays les chefs dont on a besoin pour retrouver le goût et le culte des valeurs essentielles, le sens du devoir, la fidélité, la discipline, l'amour fraternel réappris dans la vie d'équipe, la foi dans les hommes et dans l'avenir.

Ils savent enfin qu'ils vivent une époque, mais ils ne disent pas avec le philosophe « Malheur à ceux qui vivent une époque ».

Généreux et forts comme seuls des jeunes peuvent l'être, ils savent cela.

Comme leur Souverain, ils remplissent tous leur devoir sans calcul et sans restriction pour que, demain, l'homme puisse, dans la liberté qui fait sa grandeur, repartir vers de nouveaux progrès matériels et moraux.

Sire, ces jeunes chefs savent que, dans l'épreuve comme dans le succès, ils pourront compter sur l'exemple de Votre Majesté.

C'est pourquoi ils seront toujours vos loyaux et dévoués serviteurs ».

## La reconstitution des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais

Ainsi que nous l'avions annoncé, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais ont été reconstitués et, à la suite d'une décision ministérielle qui a été fort appréciée, ont été casernés respectivement à Bastogne et à Vielsalm.

C'est une vieille connaissance des anciens du 1er Ch. A. qui a été placée à la tête du 2<sup>e</sup> Ch. A. : le lieutenant-colonel LEBLANC. A peine désigné, le nouveau commandant de Bataillon a envoyé à la Fraternelle le télégramme suivant :

« Résiste et mords telle était la devise des Chasseurs Ardennais en 1940. Telle sera la nôtre. (s.) LEBLANC. »

La Brigade dont font partie les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Ch. A. est commandée par un autre ancien du 1er régiment, le colonel SCHOUVELER, tandis que le 3<sup>e</sup> Ch. A. est placé sous la conduite du major PAIRON.

Le retour des Chasseurs à Bastogne et à Vielsalm a été l'occasion de manifestations cordiales dans ces deux villes.

Le 19 avril, le général Robert, ancien commandant du régiment, devait remettre le drapeau au 3 Ch. A. au nouveau Bataillon à Vielsalm, tandis que le lieutenant général Merckx confiera l'emblème de son glorieux 2<sup>e</sup> Ch. A. au commandant du bataillon, le 26 avril, au cours d'une cérémonie qui se déroulera à Bastogne.

Signalons encore que le Drapeau au 10<sup>e</sup> de Ligne a été confié à l'Ecole d'Infanterie à Arlon.

Favorisez notre ami

### JACK RAINCOAT

car c'est un patriote!

IMPERMEABLES, TRENCH, LODENS, GABARDINES pour femmes, hommes et enfants

102, Boulevard du Midi — BRUXELLES — Tél. 11.46.56

(entre rue des Tanneurs et rue Blaes — Ne pas confondre avec l'avenue Stalingrad).



## Les combats sur la position de couverture, 10 mai 1940

Comme nous l'avons exposé (1), le 1er Ch. A. a deux de ses bataillons (les I et II) déployés à la frontière est sur la position de couverture entre le Sud de Bastogne et Habay-la-Neuve. La Strange, la Sûre jusqu'à Martelange, la lisière est de la forêt d'Anlier et Habay-la-Neuve jalonnent cette position.

Le I est dans le quartier Nord, dit de la Strange, sa 1ère Cie (Cne-Ct Mathen) est à Arlon avec la 9e Cie pour l'exécution des destructions; Le II est dans le Quartier Sud, dit de la Sûre, sa 6e Cie est à Habay-la-Neuve.

Le III est sur l'Ouarthe, sa 7e Cie tient Neufchâteau et sa 9e Cie (sauf les Mi) est à Arlon.

C'est le groupe d'armée du Colonel Général Von Rundstedt qui doit produire l'effort principal, en effectuant la percée du dispositif allié au plus près de l'extrémité Nord du Mur Maginot, entre Sedan et Namur.

Fort de onze divisions dont 7 Pz, cette masse fencera à travers le Luxembourg en axant son mouvement sur Dinant par Martelange, Neufchâteau et sur Sedan par le Nord d'Arlon, Vance, Bertrix et Bouillon. Ces forces doivent s'emparer au plus tôt des passages de la Meuse entre Sedan (inclus) et le Sud de Namur.

Les défenseurs du Luxembourg doivent être bousculés au plus vite pour empêcher l'exécution des destructions que l'on sait très nombreuses dans la région.

Cette opération sera facilitée par un fort détachement de troupes choisies qui seront déposées, le 10 à l'aube, dans la région de Nives et de Witry pour jeter le désarroi sur les arrières de la position occupée par les Belges et faire tomber rapidement la défense à la frontière.

Le 1er Ch. A. va supporter ce choc formidable: attaqué le 10 au matin, en front et à revers, il luttera héroïquement toute la journée; il parviendra cependant, non sans lourdes pertes, à gagner sa position de l'Ouarthe.

Nous avons relaté dans le bulletin n° 4 de décembre 1950 les événements qui se sont déroulés à Nives, à Witry et aussi à Léglise où une grosse partie du détachement chargé d'opérer sur les arrières du 1er Ch. A. s'est fourvoyée; nous avons montré la conduite héroïque du Lt Schweicher et de ses quelques hommes s'efforçant de ralentir la marche des Allemands vers Fauvillers; nous avons vu aussi que malgré une préparation minutieuse, cette opération, derrière le front, fit relativement peu de mal; nous n'y reviendrons pas et nous passerons d'emblée à l'examen de l'attaque du 10 mai contre la position du 1er Ch. Ard.

Pour la clarté de l'exposé, les événements de cette journée seront examinés à partir du Sud vers le Nord.

### I. — Détachement d'Arlon.

Ce détachement d'Arlon est sous les ordres du Cne-Ct Mathen. Sa mission est de fournir les équipes volantes à certaines destructions, d'assurer la garde et l'exécution de toutes les destructions de la région d'Arlon, d'assurer la fermeture et la garde des barrières aux issues de la ville.

Sa mission remplie, le détachement Mathen doit se replier, après avoir recueilli les nombreux postes qu'il doit fournir pour remplir ses missions. Des camions réquisitionnés à l'alerte sont disposés en des lieux de regroupement au Nord, au Sud et à l'Ouest d'Arlon; ce sont ces endroits que les personnels de garde, dispersés sur près de 30 km., d'Attert à Athus, doivent rejoindre au plus vite pour être embarqués et transportés à Neufchâteau où ils rejoindront leurs unités.

(1) Voir « Le Chasseur Ardennais », 5<sup>e</sup> année, n° 4, décembre 1950.

# HISTORIQUE

## du 1<sup>er</sup> Régiment de Chasseurs Ardennais (II)

Le 10, à 0 h. 10, l'officier de garde aux destructions à Arlon entend une communication téléphonique du ministre de Belgique à Luxembourg annonçant à Bruxelles que le Grand-Duché sera envahi dans la nuit par les Allemands. Les chefs sont prévenus et le détachement d'Arlon est alerté aussitôt; toutes les mesures à prendre dans la circonstance sont pour ainsi dire réalisées complètement quand, à 1 h. 15, l'ordre d'alerte générale est reçu, avec celui supprimant les congés réouvés quelques heures auparavant et rappelant immédiatement les permissionnaires.

À 3 h. 15, apparaît dans le ciel d'Arlon et à haute altitude, une nuée d'avions allemands se dirigeant vers le S.O.; pendant plus d'une heure des centaines d'avions défilent ainsi sans aucune réaction de l'aviation française; puis un passage à basse altitude, rasant presque la cime des arbres, est signalé à Quatre-Vents (nord d'Arlon) en direction de la forêt d'Anlier.

À 4 h. 50, arrive l'ordre de faire sauter les destructions; à ce moment, la frontière n'est pas encore violée. La transmission de l'ordre aux exécutants se fait instantanément et dans l'ordre voulu: à partir de 4 h. 58, les destructions sautent et pendant un quart d'heure, le fracas des explosions ébranle l'air et jette l'émoi dans la population: avec un plein succès, près de deux cents destructions de ponts de voies routières, de carrefours importants sont ainsi réalisées.

Au moment où l'ordre de sautage est donné, les camions chargés de l'évacuation du personnel sont déjà en place aux lieux de regroupement Nord et Sud; le repli et l'embarquement des hommes de garde sont faits dans un ordre impeccable, tout comme à l'exercice. Pour éviter les Allemands débarqués à Rancimont, les camions du groupement Nord sont détournés par Rulles, Rossignol, Neufchâteau par le Ct de la 6e Cie, à leur arrivée à Habay, tandis que ceux du groupe Sud venant de Messancy, qui ont pris l'itinéraire Rulles, Thibessart, Léglise, reçoivent des coups de feu à la lisière de cette localité: impétueusement, ils foncent en direction de Neufchâteau, traversent sans subir de pertes les lignes des combattants et arrivent à Offaing, où ils sont arrêtés, et utilisés pour barrer à l'ennemi la direction Léglise-Neufchâteau.

Les camions du groupe centre sont encore incomplets à 6 h.: 6 sur 28 ont été livrés. Certains postes se replient directement sur Arlon et s'intègrent dans le dispositif de défense en attendant que l'ordre de repli soit donné: celui-ci est reçu vers 6 h. 45 et enjoint au détachement d'Arlon de passer par la vallée de la Semois pour éviter Léglise et de laisser à Arlon un peloton d'arrière-garde qui ne pourra se replier que lorsque la frontière belge sera violée: c'est le peloton Louis qui reçoit cette mission.

Le repli du gros du détachement se fait vers 7 h. par Etalle et Tintigny: tous les postes sont rentrés; des 10 camions qui ont été fournis, 5 accompagnent le détachement pour le ramassage des accidentés et le transport des permissionnaires rencontrés: il est ainsi évacué plus de 100 gradés et soldats des diverses compagnies; les 5 autres restent en place à la disposition du Lt Louis pour faciliter son repli ultérieur: ils rejoindront sans encombre au-delà de Tintigny en quittant Arlon, au moment où les éclaireurs allemands atteignent la Fine Bière à la lisière Est d'Arlon.

À Etalle, le détachement croise à 8 h. 50 une reconnaissance motorisée française faisant route vers Habay-la-Neuve. Le Ct Mathen donne au chef de la reconnaissance les renseignements sur la situation; à son grand étonnement ceux-ci n'ont pas l'air d'intéresser l'officier français.

Le Ct Mathen est dans l'ignorance complète de ce qui se passe à Rancimont; il est convaincu que les Allemands vont couper l'itinéraire Rossignol-Neufchâteau qui est normalement le sien. Il décide de rejoindre Neufchâteau par Florenville et Straimont.

À Jamoigne, le Ct d'une forte reconnaissance de cavalerie précédant tout un régiment venant de Villers-devant-Orval, insiste pour conserver avec lui le détachement de Chasseurs ardennais jusqu'à l'arrivée de son régiment.

Devant rejoindre Neufchâteau, le Ct Mathen décline cette invitation et poursuit son repli: à Florenville, de nouveau des Français, le détachement continue et arrive vers 10 h. en vue de Neufchâteau où son chef va faire rapport au colonel. Le détachement d'Arlon est dissous; la 9e Cie doit rejoindre le III à Hamoir-sur-Ouarthe, tandis que la 1ère Cie ira prendre position sur le chemin de fer de Bastogne à Libramont, de part et d'autre de la Halte de Bernimont, avec mission d'y tenir jusqu'à N. O. encerclé par les 10e et 6e Cies.

Par Longlier et Tronquoy, la 1ère Cie gagne sa nouvelle position; l'installation est vite terminée: à 16 h. tout le monde est en place; son voisin de gauche n'est pas encore là. À 19 h., des éclaireurs allemands signalés sur le chemin de Tronquoy-Bernimont sont pris à partie par la patrouille du sergent Toussaint: ils disparaissent rapidement dans Tronquoy.

À 20 h. 45, un ordre du chef de corps envoie la Cie sur St-Hubert par Ste Marie et Freux; à 24 h., la 1ère Cie et tout le 1er Bataillon sont dirigés sur Bande par Nassogne, Aye, Méan et Clavier, Bende où ils arrivent sans incident.

Au cours de cette randonnée d'Arlon à Bende, la colonne fut soumise à plusieurs reprises aux attaques de l'aviation allemande, et riposta immédiatement: grâce à la formation largement ouverte adoptée, la troupe ne subit aucune perte; les hommes disciplinés et bien en main finissent par s'habituer à cette menace devenue pour ainsi dire permanente. Mais ils pestent toutefois de ne voir jamais, et pour cause, aucune aviation alliée réagir contre ce danger continu.

Tels sont les événements qui amènent le détachement d'Arlon dans la position de recueil prévue sur l'Ouarthe.

Ceux qui prirent part à cette longue randonnée s'en souviendront et revivront en pensée les multiples incidents qui accompagnaient cette étape de près de 200 km., d'Athus aux portes de Huy. Il y a lieu aussi de mettre en relief l'attitude du Ct du détachement dont l'initiative, le calme et le sang-froid permirent d'effectuer ce repli dont la réussite était considérée comme très aléatoire.

### II. — Au II/1 Chasseurs Ardennais. — Point d'appui d'Habay-la-Neuve.

La 6e Cie du Cne-Ct Schouveler est à Habay-la-Neuve, en point d'appui à Bologne au débouché Nord de Habay.

Sa mission est de garder et d'assurer le sautage des destructions Ha (Habay) et Ru (Rulles), de garder et de défendre jusqu'à N.O. l'accès important de la grand'route d'Arlon, que le point d'appui barre à la sortie nord de la localité.

Séparée du restant du bataillon par toute la forêt d'Anlier, découverte vers le Sud depuis le départ du régiment de cavalerie qui a reçu une autre mission, ce poste est tout à fait isolé à l'extrême droit de la position de couverture; il relève directement du Ct du 1er Ch. A., commandant le sous-secteur.

À part les chemins d'Heinstert à Vliessart et de Martelange à Léglise de parcours difficile, la forêt d'Anlier n'est traversée d'Est en Ouest par aucune voie importante; la grand'route d'Arlon à Bastogne longe à peu près la lisière Est entre la Corne du Bois des Perdus et les abords de Martelange. Deux routes viennent se greffer sur elle: au nord, l'une vient de Perlé dans le Grand-Duché et aboutit à Neu-Perlé à proximité de la frontière; cet accès est gardé par un poste détaché du P. A. de Martelange; c'est un véritable poste d'alerte; au sud, celle venant d'Habay-la-Neuve longe à peu de distance la lisière sud de la forêt d'Anlier; elle aboutit à la route d'Arlon à la Corne du Bois des Perdus et se prolonge vers le Grand-Duché par un chemin que la défense a coupé par un large fossé.

Un poste fourni par la 6e Cie garde cet accès à la Corne même et doit assurer en même temps la garde et le sautage de la destruction de la route d'Arlon et de celle du pont du chemin d'Heinstert sur la Rulle dans la forêt d'Anlier.

Pour relater les événements survenus le 10 mai à la 6e Cie, je ne puis mieux faire que de donner le compte rendu du Ct de la 6e Cie, écrit en 1940, dès les premiers jours de la captivité, à une époque où les événements vécus en mai étaient encore frais à la mémoire.

Le Cne-Ct Schouveler expose fidèlement les faits qu'il a vécus le 10 mai: loin de toute troupe amie, entouré de bois où plane le mystère, sans communication avec son commandant de sous-secteur, seul et isolé, ignorant ce qui se passe à sa droite comme à sa gauche, sachant seulement l'ennemi tout proche, la situation de cet officier est angoissante. Il nous montre, il nous dépeint d'une façon frappante son état d'esprit.

L'initiative et le calme dont il fit preuve en cette occasion, lui permirent de sortir avec succès de la situation embarrassante dans laquelle il s'est trouvé.

Laissons donc lui la parole.

*La compagnie est cantonnée depuis le 12 avril à Habay-la-Neuve où elle a relevé la 3e.*

*Jusqu'au matin du 10 mai, elle travaille à scier des abatis dans la forêt d'Anlier vers la Passée du Cerf et à barrer les chemins autour du Pont d'Oye. Elle est aidée dans ces travaux par le détachement du Génie de Stockem et par une cinquantaine de travailleurs civils de la région.*

*Dans la nuit du 7 au 8 mai, le 1er Guides quitte Habay et est remplacé par un escadron du 1er Lanciers.*

*Le 9 après-midi, après les alertes des journées précédentes, le calme semble renaître. Dans la soirée, je reçois avis que les permissions et les congés sont rétablis: je ne sais pourquoi, mais je sens confusément que le rétablissement des permissions est destiné à satisfaire l'opinion publique quoique, à mon avis, la situation est tout aussi tendue qu'auparavant; aussi je ne donne aucun ordre à ce sujet. Vers 23 h. 30 je quitte mon bureau pour gagner ma chambre avec l'arrière-pensée que la nuit ne sera pas calme. Je ne dors pas!*

*A minuit, soudain, grand branle-bas, on me réveille, il y a alerte. En hâte, je me lève avec le sentiment que cette fois, c'est sérieux. Sur la rue, je rencontre le commandant de l'escadron du 1er Lanciers: il m'annonce qu'il part.*





ne peut sauter qu'après la rentrée du personnel opérant vers Ansart.

Le sautage de R1 III mérite qu'on s'y arrête : chacun est à son poste. Dans la matinée une reconnaissance motorisée française est passée par Rulles se dirigeant vers Habay. On s'est amicalement salué au passage. Vers 10 heures, la sentinelle du R1 III voit, venant de Habay, un détachement motorisé se dirigeant vers le pont. Elle est convaincue d'abord que ce sont les gens qui sont passés dans la matinée et qui ont déjà fini du côté d'Habay. Arrivés à une centaine de mètres du pont de Rulles, les motocyclistes qui roulent en tête, semblent hésiter, descendent de machines et se dissimulent derrière une bâtisse. Les deux hommes de faction trouvent cette attitude bizarre et... se consultent du regard. Des coups de feu claquent : L'un des hommes en sentinelle, le soldat Coller tombe mortellement touché, tandis que son camarade, le soldat Colinet saute dans le fossé et vide son chargeur sur les Allemands, ceux-ci ripostent avec des armes automatiques. Le chef-de-poste, le sergent Fery, accompagné du caporal Cozzi, bondit au poste de mise à feu, met le feu au dispositif et se retire, aidé du caporal. Le pont saute : le chemin de Neufchâteau est coupé; mais le brave sergent Fery a été atteint, il sera évacué sur l'hôpital de Carignan.

Héroïquement, il a empêché les Allemands de s'emparer de sa destruction intacte; bravement, sans souci de la mort qu'il doit

affronter, il a assuré la destruction du pont sur la Rulles sous le feu à bout portant de l'ennemi. Saluons ce jeune héros ! Il ouvrait la série des beaux exploits qui, tout au long de cette campagne de dix-huit jours, allaient signaler les chasseurs ardennais.

A Vance, engagement des détachements allemands avec les éléments de la 2e armée française.

Là, comme dans la suite, à Étalle, à Ste-Marie, à Villers-sur-Semois, la Cie française est houscoulée et doit céder devant la supériorité numérique et matérielle de l'ennemi : le chemin s'ouvre de plus en plus vers Bouillon, vers Sedan !

(A suivre.)

## JACK RAINCOAT

102, BOULEVARD DU MIDI — Tél. 11.46.56  
Aime traiter avec les Chasseurs Ardennais, c'est pourquoi  
il leur fait des conditions spéciales.  
Ses références : l'Armée.  
IMPERMEABLES — TRENCH — GABARDINES  
Travail soigné — Profitez de son grand choix.

# Les Chasseurs Ardennais et Paul Reynaud

Notre vieille connaissance, le petit Paul Reynaud, a éprouvé une fois de plus le besoin de faire parler de lui et de cracher son fiel sur l'Armée belge de 1940, qu'il a rendu à nouveau responsable de tous les malheurs de la campagne de l'Ouest. Sans elle, la France aurait pulvérisé les Panzers de la Wehrmacht et Reynaud eût été l'Eisenhower, le Clémenceau, le Roosevelt, le Churchill et le Staline, pas moins !... de la dernière guerre.

Malheureusement, il n'est que Paul Reynaud et... ce n'est pas brillant. C'est là qu'il faut chercher la raison de son entêtement et de sa mauvaise foi.

Nous n'allons pas, de nouveau, perdre notre temps et celui de nos lecteurs, pour confondre ce vil colporteur.

M. van Zeeland, Ministre des Affaires Etrangères, a en termes à la fois sévères et dignes, répondu définitivement à ce petit homme. On a pu lire dans la presse quotidienne et dans le bulletin de l'U.F.A.C. « Belgique d'Abord » envoyé à tous nos membres, le texte intégral de cette déclaration, qui a fait la meilleure impression dans tous les milieux patriotes belges et a eu un retentissement important à l'étranger. Il est à noter tout spécialement que c'était la première fois qu'un homme d'Etat belge, chargé de hautes fonctions, s'élevait avec vigueur contre les allégations de ce genre.

La Fraternelle réunissait précisément, quelques jours plus tard à Libramont, le comité national et les présidents de sections, pour discuter de la cérémonie de Martelange. Inutile de dire que la nouvelle incartade de Reynaud fit l'objet de moult conversations. Beaucoup proposaient d'organiser un voyage collectif à Paris pour aller lui botter

le... bas du dos. Réflexion faite, on a convenu que le bonhomme présentait trop peu de surface et que le coup risquait de passer à côté.

Cependant, la Fraternelle qui avait déjà été la première à féliciter M. Robert Schuman, lorsqu'il prononça les paroles réparatrices que nous avons rapportées, décida, par acclamations, d'adresser un télégramme ainsi conçu à M. van Zeeland :

*Fraternelle des Chasseurs Ardennais réunie à Libramont vous adresse chaleureuses félicitations et expression vive gratitude pour énergique protestation contre calomnies renouvelées de Paul Reynaud STOP Vous est particulièrement reconnaissante paroles élogieuses pour Chasseurs Ardennais.*

(Sé) Lieutenant Général DESCAMPS,  
Président National.

La Fraternelle a également adopté l'ordre du jour suivant :

*La Fraternelle des Chasseurs Ardennais, réunie en assemblée extraordinaire à Libramont, le dimanche 10 février 1952,*

*Remercie et félicite M. le Ministre van Zeeland, pour avoir défendu avec vigueur l'honneur de l'Armée belge de 1940, en réplique aux allégations odieuses du sieur Reynaud ;*

*Constata que la nouvelle incartade de ce dernier ne représente nullement la position officielle de la France, celle-ci ayant été exprimée dans un sens tout différent, le 17 décembre 1949, par M. Robert Schuman, Ministre des Affaires Etrangères de la nation amie ;*

*Adresse à Paul Reynaud l'expression du profond mépris de tous les Chasseurs Ardennais.*

## LES REACTIONS...

La publication dans la presse de cet ordre du jour nous a valu un volumineux courrier.

Un ancien d'une unité d'artillerie de 1940, prisonnier politique et A.R.A., nous a envoyé, en même temps qu'un versement pour notre Monument, une lettre dans laquelle il nous fait part de la « roborative satisfaction » avec laquelle il a lu notre texte.

Et il poursuit :

«... pourquoi faut-il que, dans notre pays, et depuis trop longtemps, l'apaisement ne s'établisse qu'au détriment de la vérité ? Il est salutaire aussi que les menteurs de l'envergure de M. Paul Reynaud soient stigmatisés.

«... Il est trop commode en effet de s'en remettre à l'histoire... L'histoire ne se fait pas toute seule. On la fait. Pour que la vérité sorte du puits où on l'a précipitée, il faut aller l'y chercher. Si les voix de la vérité sont plus faibles que celles du mensonge, c'est le mensonge qui imprime, à l'usage des générations futures, ce qui doit être tenu pour vrai...

« En mai 1940, j'ai vu passer des Chasseurs Ardennais et j'ai été témoin de la sombre détermination de ces hommes...

« Pour résister et mordre comme les Chasseurs Ardennais l'ont fait dans le désarroi de 1940, il faut être rudement nourris d'honneur, de devoir et du sentiment de la Patrie. Je me découvre devant eux... »

Et voici des extraits d'autres lettres :

D'un Français. — « Je vous admire moi ; votre Ministre Van Zeeland a bien fait — ... Mais, ne confondez pas un Reynaud avec la France. — Le premier est un « politique » et tout lui est bon pour essayer de se justifier : la seconde, c'est ma Patrie et celle-là comprend qu'il faut « mordre » comme les Chasseurs Ardennais l'ont fait et, en 1940, et, suite aux écrits du petit frère... »

\* \* \*

«... Bravo Monsieur le Ministre Van Zeeland. Vous n'en resterez pas là, je suppose, et vous refuserez de siéger à l'Assemblée Européenne avec ce farceur Reynaud... »

\* \* \*

«... Un mensonge de plus ne pourra justifier votre conduite en 1940, Reynaud ; vous êtes marqué par une triple fessée... »

\* \* \*

«... Reynaud... Assemblée Européenne ! Cela me rappelle un discours, des fleurs jetées à la face de cet olibrius par une personnalité belge (de Limoges si je ne m'abuse).

Pouah !

Voyez ça ! Le « grand homme » est en passe de devenir une personnalité européenne poussée par ses acolytes.

Non, cela ne se peut et les autorités belges doivent refuser de siéger encore avec ce menteur. »

\* \* \*

«... Un homme normal n'a pas besoin de se justifier. Pourquoi un « soi-disant » personnage de cette belle France doit-il le faire ? »

« N'avez-vous pas l'impression qu'il n'est pas droit dans ses bottes ! »

N.d.l.R. — Il l'est tellement peu — droit dans ses bottes — qu'il doit accuser injustement un petit pays. Ah, le vilain !

\* \* \*

«... Si Reynaud, de sinistre mémoire, récidive c'est en raison du silence des Autorités belges lors de sa première sortie mensongère. » Maintenant qu'il a été pris à partie par notre Ministre des Affaires étrangères, il ne bougera plus.

« C'est un « c... n » n'est-ce pas ! »

\* \* \*

«... Un conseil, M. Reynaud. Ne vous occupez pas de la Belgique, tout va pour un mieux chez nous.

« Faites comme votre complice de 40, l'homme au cigare, travaillez ferme pour votre pays et tûchez que, là-bas, tout aille aussi bien que chez nous ! »

\* \* \*

N.d.l.R. — Nous n'avons encore tout dit au sujet de ce tout petit Monsieur. Il ne perd rien pour attendre. Le manque de place nous oblige à reporter au prochain numéro certains commentaires sur les événements de 1940.

## AS-TU UN BERET VERT ?

*Si tu en es dépourvu, adresse ta commande sans tarder à ta section.*

*Nous devons tous être « en béret » le 11 mai !*

## Des nouvelles du Major Nicolas Crémer

SON ADRESSE : B.P. 603 Costermansville, Congo Belge.

Habite dans la brousse au K 18 de la route Costermansville-Goma au bord du Lac Kivu. Un site de toute beauté.

Il fait du petit élevage.

La vie n'est guère plus chère qu'en Belgique. Là, le temps est toujours merveilleux et les jours sont uniformes de 6 à 18 h. Il parle déjà le swachili !

Il se rappelle au bon souvenir de tous les Ch. A.

*Vous pouvez aider à la publication  
de votre bulletin, en lui procurant de la*

# PUBLICITE

Pour connaître les conditions et  
obtenir tous renseignements s'adresser

soit à l'Administration du Bulletin  
36, avenue Emile Bossaert à Koekelberg  
soit à Victor ROBERT,  
36, rue Arm. Campenhout, à Ixelles

*Un vrai Chasseur Ardennais  
est membre de sa fraternelle  
et y affine ses camarades !*

# LA VIE DE LA FRATERNELLE

## Assemblée générale statutaire

le dimanche 27 avril à Martelange

La Fraternelle tiendra son assemblée générale statutaire, le dimanche 27 avril, à Martelange.

Voici le programme de la journée :

- 10 h. 45 Rassemblement des délégations et de la section de Martelange, en face de « La Maison Rouge ».
- 10 h. 50 Cortège sous la conduite de la musique locale.
- 11 h. Messe pour les Chasseurs Ardennais tombés à l'ennemi.
- 12 h. Dépôt de fleurs au Monument aux morts de la commune.
- 12 h. 20 Vin d'honneur.
- 13 h. Dîner amical à l'Hôtel Martinot.
- 14 h. 45 Assemblée en la salle Felten.
- 15 h. Concert, sur la place, par la Musique militaire d'Arlon.
- 16 h. 45 Visite du Monument et communication des dernières instructions pour la cérémonie d'inauguration.
- 19 h. Café Felten : Grand Bal avec tombola.

Vous aussi Camarades, profitez des 15 p.c. de réduction (sur présentation de votre carte de membre) pour vos IMPERMEABLES, TRENCH, LODENS, GABARDINES pour femmes, hommes, enfants et militaires

Popelines — Lodens : une seule adresse : le grand camarade des Chasseurs Ardennais

### JACK RAINCOAT

102, Boulevard du Midi — BRUXELLES — Tél. 11.46.56  
(entre rue Blaes et rue des Tanneurs)

## ASSEMBLEE A LIBRAMONT, LE 10 FEVRIER

Une réunion du Comité National et des présidents et secrétaires de sections s'est tenue à Libramont, le dimanche 10 février, sous la présidence du lieutenant-général Descamps.

Le colonel Dumortier, le lieutenant-colonel Leblanc, le sénateur-commandant de réserve Van Gerven et le commandant Mouvet assistaient également à la séance.

Notre président remercia nos invités et félicita de son activité le camarade Poirrier, président de la Section de Libramont.

Après exposé introductif du colonel Dumortier, la cérémonie d'inauguration du Monument fut mise au point dans ses grandes lignes. Il fut formé un comité de coordination composé des camarades Krack, Helmbacker et Hubert. Il fut décidé aussi de tenir, le 27 avril, à Martelange, l'assemblée générale statutaire de la Section Fraternelle.

Par acclamations, l'assemblée a voté le projet de télégramme à M. van Zeeland et l'ordre du jour reproduit ailleurs.

La Fraternelle représentera à l'U.F.A.C. 1940-1945 la candidature de M. Eubert pour un mandat d'administrateur.

La séance a été levée vers 17 heures, après discussions d'autres questions intéressant l'activité de la Fraternelle.

## SECTION D'ARLON

### FETE DE ST-NICOLAS.

La traditionnelle Fête de Saint-Nicolas de la Section d'Arlon a remporté un très vif succès. Parmi les personnalités présentes, on remarquait notamment les colonels Mathen et Schouveller. Le président régional, M. Raymond Reuter, exprima d'abord la gratitude du Comité à l'égard de tous ceux qui ont collaboré à la réussite de cette soirée.

Le programme fut présenté de main de maître par l'ami Raemdonck.

Il y en eut pour tous les goûts : des clowns, un crochet pour chanteurs en herbe, une jeune vedette de l'accordéon, etc...

Evidemment, le clou fut la visite de Saint-Nicolas, qui se montra particulièrement généreux pour les quelque trois cents gosses présents.



Le Comité de la Section d'Arlon photographié au grand complet lors de la dernière fête enfantine qu'il avait organisée et à laquelle participèrent plus de 300 petits « Marcassins » arlonais.

## SECTION DE HUY

La Section de Huy, présidée par notre vaillant ami Fernand Delhamende, a tenu son assemblée générale le 2 mars.

Après une allocution du président, les membres ont entendu un rapport très détaillé du secrétaire, l'adjudant Lechien, sur l'activité prometteuse de la Section au cours de l'exercice écoulé. Puis, le trésorier, le camarade Joiret, fit son rapport des comptes. Le président congratula le président d'honneur, M. Van Loock, et le tenancier du local, M. Masson, si généreux l'un et l'autre, pour la Section.

Le comité sortant fut réélu à l'unanimité, par acclamations.

D'autre par, fin janvier, à l'occasion de l'arrivée à la caserne d'Antheit, du 9<sup>e</sup> Bataillon du Génie, une délégation de la Section avec drapeau fut invitée à la cérémonie.

Dans son discours de bienvenue, le bourgmestre ne manqua pas de rappeler la sympathie qu'avait la population d'Antheit pour les premiers occupants de la caserne, les bérets verts. Le commandant du bataillon demanda à ses hommes de se montrer dignes des Chasseurs Ardennais. Après avoir fleuri le Monument aux Morts de la commune, il déposa des fleurs, ainsi que le bourgmestre, au modeste mémorial des Chasseurs Ardennais.

## Création d'une section régionale en Marche-en-Famenne



Le sergent RAEMDONCK, le dynamique animateur des fêtes de la Section d'Arlon, aux prises, devant le micro, avec un Jean Nothin en herbe.

Une section de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais est née à Marche-en-Famenne, le dimanche 30 mars 1952.

Quelques Chasseurs Ardennais, déjà membres de la Fraternelle depuis 1946, se demandaient comment il n'y avait pas une section à Marche.

Voici un mois, ils se réunirent et décidèrent de former un comité et de partir de l'avant. Aussitôt dit, aussitôt fait ; nos braves se mettent en devoir de faire appel au colonel Krack, secrétaire national, et de recruter des membres.

Le dimanche 30 mars fut choisi pour la première réunion générale, dans la salle du Casino de Marche, mise à la disposition de nos dévoués par le Bourgmestre, auquel vont tous nos remerciements.

Pris place à la tribune, le colonel Krack avec une délégation du Brabant, une délégation de Bastogne et leur drapeau, les commandants Desamborelle, le lieutenant Gustin, MM. Pirlot, Rochette et Gavage ; quelque septante membres étaient présents.

C'est notre ami Désiré Pirlot, qui ouvre la séance en remerciant notre secrétaire national d'avoir bien voulu répondre à notre appel, ainsi que les délégations étrangères qui ont apporté par leur présence le réconfort à notre jeune section. Une minute de recueillement est observée en souvenir des Chasseurs Ardennais décédés.

Puis le colonel Krack fait l'apologie du rôle glorieux joué par les bérets verts et rappelle les citations dont ils ont été l'objet : Ardennes, Dendre, Vinkt, Gottem, la Lys.

Alors vint le moment de constituer le comité régional. Sont nommés :

Président : Pirlot D. ; 1<sup>er</sup> vice-président : commandant Deschamps Ray. ; 2<sup>e</sup> vice-président : commandant Lamborelle Ray. ; secrétaire : Gavage L. ; trésorier : lieutenant Gustin Jos. ; délégués : Breulet H., Depresseux A.

Le comité étant formé, on décide de se réunir le mardi 8 avril afin de se mettre à l'ouvrage et de participer à l'assemblée de Martelange le 27 avril prochain.

On ne voulut pas se quitter sans aller rendre un hommage ému à notre frère d'armes Henri Robert du 3<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais, lâchement assassiné par les S.S. peu avant la libération et qui avait, non seulement, fait brillamment la campagne de 1940, mais qui, aussi, fut un grand résistant.

Il restera maintenant aux vaillants Chasseurs Ardennais, de rallier au plus tôt leur belle Fraternelle. C'est un honneur d'avoir porté ce béret vert. Ils admettront aussi que c'est un devoir, pour quiconque l'a porté, de se grouper dans les rangs de leur nouvelle section régionale.

### REUNION DU COMITE

Le comité de la section de Marche-en-Famenne s'est réuni, pour la 1<sup>ère</sup> fois, le mardi 6 avril à 20 heures sous la présidence de l'ami D. Pirlot.

Étaient présents à la séance : les vice-présidents, Commandants Deschamps et Lamborelle, le secrétaire : Gavage, le trésorier : Lieutenant Gustin, le délégué : Depresseux, les délégués Breulet et Gouverneur se sont excusés.

Divers points étaient à l'ordre du jour :

1. Achat de divers registres pour le trésorier et le secrétaire.  
2. Une demande à introduire auprès des Ch. Ard. des villages environnants en vue de l'élection d'un délégué dans chaque commune.

3. Le président souligne le bon démarrage de la fraternelle dans la région : elle compte actuellement, en un mois, 80 membres inscrits.

4. Examen de quatre demandes de subsides à la Fraternelle pour des cas spéciaux.

La séance est levée à 22 heures 30 après avoir fixé la date de la prochaine réunion qui se tiendra le dimanche 20 avril à 14 heures.

Notons donc que l'assemblée générale du 30 mars porte déjà ses fruits.

« Bérets verts » de la région de Marche, groupez-vous autour du nouveau drapeau de votre Fraternelle.

Les amateurs de Sports qui désirent passer une soirée agréable se donnent rendez-vous au

## PALAIS D'ETE

3, rue de l'Evêque — BRUXELLES

Tél. : 129123

COURSES DE LEVRIERS — BOOKMAKERS — MUTUEL  
Tous les soirs à 19 h. — Le jeudi 3 grands combats de catch

## SECTION NEUFCHATEAU

Grâce à l'intervention des dirigeants de la Section auprès des administrations communales de la région chestrolaise, toutes les communes ont généreusement envoyé leur souscription au Monument des Chasseurs Ardennais.

M. van Zeeland, ministre des Affaires étrangères, a gentiment répondu à la lettre de félicitations et de remerciements qu'au nom de la Section, les dirigeants lui avaient envoyée, à la suite de son intervention à la Chambre pour répondre aux obligations du sieur Reynaud.

Les membres de la section qui n'ont pas encore payé leur cotisation de 1952, sont priés de le faire au plus tôt : 30 francs à remettre à M. Fr. Hannick, à Neufchâteau, ou à virer au C. C. P. 37.91.87 d'A. Balbeur, à Wittmont-Léglise. Et chaque membre ancien, nous en amène au moins un nouveau !

Adressez-vous en toute confiance aux entreprises

## ALFRED EVRARD

74, rue des Goujons — BRUXELLES-MIDI

TELEPHONE : 21.66.65



Construction de bâtiments - Décoration intérieure  
Transformations générales de bâtiments civils et industriels







CAMARADES DE VIELSALM....

## *l'Hôtel des 4 Coins*

DOIT ETRE VOTRE HOTEL

163, rue de l'Hôtel de Ville

### *Ch. Jacob*

VIELSALM

Tél. 138

Tél. 138



ON Y VIENT DE LOIN  
ON Y MANGE BIEN  
ON Y REVIENT !



vous aussi, vous êtes Ch. Ard. !  
Et n'oubliez pas de dire que  
vous aussi vous êtes Ch. Ard. !

ELLE EXISTE DEPUIS 20 ANS

## LA COLLECTION DES FAMILLES !

**DURENDAL pour les adultes**

5 beaux livres pour 100 Francs.

F. JAMMES : Cloches pour deux mariages  
H. CLOSSON : le jeu des Quatre Fils Aymon.  
Le prix Durendal.  
C. BRONNE : Au balcon de l'Europe.  
L. T. JURDANT : Explosion au sol.

**ROITELET pour les enfants**

5 beaux livres pour 60 Francs.

H. CORNELIUS : Curuburu, l'oiseau venimeux.  
J. BIEBUYCK : Monts et merveilles.  
P. WORTH : Eté sur l'Ourthe.  
F. DE BRAUW : La légende de Guillaume d'Orange.  
Jeanne CAPPE : Louise-Marie, la bien-aimée.

TOUTES LIBRAIRIES ET CHEZ L'EDITEUR

163, rue de la Loi — BRUXELLES  
C.C.P. 33.16.75

Réduction aux Chasseurs Ardennais affiliés à la Fraternelle.  
S'adresser au Cdt Roegiers, 14, rue du Trône, Bruxelles.

### *Camarades et Fraternelles !*

Savez-vous qu'un des plus beaux drapeaux,  
celui de notre Fraternelle de Bertrix a été  
fourni par LE SPECIALISTE

## A. SERVAIS - MICHEZ

46, rue Brun — ANDENNE  
Téléphone 168

Un Ancien du 10e de Ligne de 1914-1918  
Mutilé et Résistant 1940-1945

*Déjà fournisseur des superbes drapeaux de  
nos Fraternelles de Huy et Bastogne !*

*Camarades ! Favorisez-le ! C'est un ancien !  
et acceptez ses conseils, ils sont judicieux !*

CAMARADES DE PROVINCE,

ETES-VOUS A BRUXELLES

ET MEME VOUS, BRUXELLOIS,

POURQUOI NE CHOISIRIEZ-VOUS PAS

L'HOTEL-PENSION

## THEVENET

ET

## ROEGIERS

97, RUE SOUVERAINE  
IXELLES-BRUXELLES  
(près avenue Louise)

TELEPHONE: 12.71.12

CONFORT MODERNE — CUISINE SOIGNEE  
BEAU JARDIN — PRIX TRES MODERES

Et n'oubliez pas qu'il y a toujours une  
**BELLE REDUCTION POUR NOS CAMARADES**